



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB 12.07.2022, **Publication répétée:** 08.07.2022, 11.07.2022
Date d'échéance prévue: 08.07.2025
Numéro de publication: SR01-0000007832

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus TeroLab Surface Medical Holding SA avec TeroLab Surface Holding SA

3. Publication

Organisation transférante:

TeroLab Surface Medical Holding SA
CHE-109.862.089
Avenue de Gratta-Paille 2
1018 Lausanne

Organisation reprenante:

TeroLab Surface Holding SA
CHE-100.446.856
Avenue de Gratta-Paille 2
1018 Lausanne

Publication de la fusion dans la FOSC: 01.06.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 01.09.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Bechaalany SA
Rue Saint-Pierre 2
1003 Lausanne